



site internet
guengat



AGENDA

Jeudi 7 décembre
Marché des 4 jeudis
avec animation

Vendredi 8 décembre
Réunion du Conseil
Municipal

Samedi 16 décembre
Père Noël du Comité
des Fêtes

Du 18 décembre au
7 janvier
Vacances de Noël

Mardi 26 décembre
Concert de Noël à
l'église

Samedi 6 janvier
Voeux de la
municipalité

Jeudi 7 décembre à partir de 16h30

Marché des 4 Jeudis

De 16h30 à 19h



- fruits et légumes
- vins, bières, cidres et jus de fruits
- poulets fermiers
- viande de porc et charcuterie
- pain bio
- saucissons
- poisson
- plat japonais



TOMBOLA

ANIMATION DU MARCHÉ

- tombola organisée par les commerçants
- dégustation de vin chaud
- les enfants de Guengat sont invités à venir offrir un dessin au Père Noël à partir de 17h30
- à 18h : mise en lumière de l'église et du bourg



PÈRE NOËL DU COMITÉ DES FÊTES



Le Père Noël, invité par le Comité des Fêtes, passera dans les hameaux de Bellevue, Ty Mignon, Kermarc... et au bourg le **samedi 16 décembre**.

Il commencera sa tournée par le lotissement de Bellevue à 14h30 et arrivera au bourg vers 16h.

Goûter et distribution de cadeaux aux enfants.

Un café/gâteaux sera offert aux parents, grands-parents et à tous les Guengatais à la salle des Cols bleus aux environs de 16h.

CONCERT DE NOËL A L'ÉGLISE



Concert de Noël le **mardi 26 décembre** à 17h30 à l'Eglise de Guengat : violon alto, violoncelle, piano, accordéon de Bach à Petrucciani en passant par des airs irlandais.

Entrée libre.



MAIRIE

Tél : 02.98.91.06.16 Fax : 02.98.91.07.57 **courriel** : mairie-guengat@wanadoo.fr **site internet** www.guengat.fr

Heures d'ouverture lundi-vendredi 8h30-12h 13h30-17h samedi 9h-12h



ETAT CIVIL

Naissance :

22 octobre : Melig DOUGUET,
10 Chemin de Kerveguen
Bihan



Décès :

12 novembre : Jean Pierre LE ROUX,
2 allée de l'Argoat

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Les personnes ayant emménagé à Guengat dernièrement doivent penser à s'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre. Pour cela, un imprimé est à compléter en Mairie. Les pièces à fournir sont :
- carte d'identité ou passeport
- justificatif de domicile récent.



QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE RENOVATION DE L'HABITAT

Depuis juin dernier, Quimper Bretagne Occidentale a mis en place un dispositif transitoire permettant à tous les propriétaires de bénéficier d'un accompagnement dans la mobilisation des aides publiques pour la rénovation des logements.



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BRIZH IZEL

Cette subvention prend la forme d'une aide directe au propriétaire occupant qui choisit lui-même un opérateur (Citimétrie, Soliha, Urbanis). Il bénéficie ainsi des subventions "AMO" de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de Quimper Bretagne Occidentale.

Le service habitat se tient à la disposition du public pour tout complément d'information au **02 98 98 87 49** ou par e-mail : **service.foncier-habitat@quimper.bzh**

Citimétrie - 5 bis rue des Ecoles - Concarneau - 02 98 50 53 94
Soliha 29 - 41 rue de Pen ar Steir - 02 98 95 67 37
Urbanis - 7 rue de Locronan - 02 98 75 19 14

APPEL AU CIVISME

Vous promenez votre chien, n'oubliez pas que les espaces verts (pelouse, parterres), les aires de jeux, les rues... sont des lieux où les enfants, les gens se promènent ; pensez à **ramasser** leurs **déjections** notamment autour de l'église. Merci de respecter ces lieux sous peine de sanction.



URBANISME

Vous souhaitez faire une extension de votre habitation, créer un garage, mettre un abri de jardin, modifier la façade de votre habitation (créer des ouvertures, faire un bardage de vos pignons)...



Avant de faire ces travaux, une demande de **permis de construire** ou de **déclaration préalable** est à déposer en mairie. Les formulaires sont disponibles en Mairie ou sur Internet.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2017

Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2018

- Aménagement paysager du vallon Sud Est

Le CM autorise le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2018 pour la phase 2 et 3 du projet pour un montant de 160 500 € (réalisation d'un chemin piétonnier stabilisé, création traversées de voie RD 56 en 2018 et plantation d'arbres, pose d'équipements et mobilier en 2019).

- Création de locaux associatifs mutualisés (extension de la salle des sports)

Le CM autorise le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2018 pour un montant des travaux de 400 000 € HT.

Cession de terrain par la Commune : les Hauts de Saint Fiacre

Le CM décide de céder 73 m² (talus existant) à deux riverains de la rue des Lavandières au prix de 1 € le m². Les frais seront à la charge des demandeurs.

Cession de terrain par la Commune : portion du Chemin Rural de Kérorédan

Le CM décide de céder 450 m² composant le Chemin de Kérorédan (situé en limite de Commune Plogonnec/Guengat) au prix de 0,50 € le m². Les frais seront à la charge des acquéreurs.

Cession de terrain par la Commune : portion du Chemin Rural de Neiz ar Bic

Le CM décide de céder 1000 m² environ correspondant à une portion du Chemin de Neiz ar Bic au prix de 0,50 € le m². Les frais seront à la charge de l'acquéreur.

Cession de terrain par la Commune : route de Ty Mignon (anomalies cadastrales)

Il y a lieu de régulariser une anomalie cadastrale constatée "Route de Ty Mignon" (lieu-dit "Kervroac'h") : les parcelles ZO 193, 200 et 203 d'une superficie totale de 157 m² composant en partie l'assiette de la route de Ty Mignon appartiennent toujours à la famille Perennou. Le CM autorise le Maire à signer l'acte de cession de ces parcelles.

Chantier d'insertion : autorisation de signature d'une convention de partenariat

Le CM autorise le Maire à signer une convention avec l'association "Objectif Emploi Solidarité" à compter du 1^{er} janvier 2018. Des travaux d'entretien des espaces verts seront réalisés, dans le cadre d'un chantier d'insertion, par une équipe de 5 personnes encadrées par un salarié qualifié de l'association. Coût pour la Commune : 20 jours x 280 € = 5 600 €

Tarifs communaux 2018

- Repas cantine :
- * enfant commune : 3,15 € ;
- * enfant hors commune : 3,70 € ;
- * droit d'assiette : 1 €
- * 3^{ème} enfant : 1,60 €
- Concession cimetière :
- * 10 ans : 86 € ;
- * 15 ans : 128 € ;
- * 30 ans : 194 €
- Mini-concessions (15 ans) : 128 €
- Columbariums (15 ans) :
- 1^{ère} acquisition : 780 € ; renouvellement : 128 €
- Droits de place :
- * installations exceptionnelles : 25 €
- * installations régulières : 5 €
- * Marché local : 1 €/m linéaire
- Location de la salle du restaurant scolaire :
- * 1 jour : 160 € ; * 2 jours consécutifs : 260 €
- * Obsèques : 80 €
- * Associations communales : gratuit

Subvention classe de neige et classe de nature pour 2018

- * séjour hors Bretagne : 75 €/enfant
- * séjour en Bretagne : 55 €/enfant

Subvention arbre de Noël école pour 2018

13 € par enfant fréquentant l'école de Guengat.

QBO : désignation d'un membre du CM afin de siéger à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le CM décide de nommer Gilles Fouquet pour représenter la Commune à la CLECT.

Contrat de territoire de QBO : actions à mener

Le CM décide d'inscrire au contrat de territoire de QBO le projet de restauration de la fontaine Sainte Brigitte et la pose de vitraux sur la chapelle.

Foyer des jeunes de Guengat : aide financière

Le CM décide d'attribuer une aide financière d'un montant de 300 € afin de financer en partie les activités, les sorties et les séjours des enfants de Guengat.

Questions et informations diverses

Contrats en cours : avenants :

- Marché fourniture et livraison de repas en liaison chaude : modification des tarifs
- Marché de voirie (Le Pape) : révision de prix
- Contrats assurances : reconduction du marché pour 1 an



LAPINS FOOTBALL



Dimanche 10 décembre :
13h00 : Guengat B/Poullan B
15h00 : Guengat A/Goyen FC B

Dimanche 17 décembre :
13h00 : Repos pour l'équipe B
15h00 : Guengat A/Plozévet C

GUENGAT RANDO

Lundi 4 décembre :
Circuit à Pouldergat de 7 et 11 kms

Lundi 11 décembre :
Circuit à Plonéis de 7 et 10 kms

Lundi 18 décembre :
Circuit à Guengat de 7 et 10 kms

Le départ se fait au parking du terrain de football tous les lundis à 14h pour covoiturage.

Contact et renseignements auprès de Denis LE CAM au 06 72 82 72 30 ou au 06 70 15 74 20

ASSOCIATION "GLAD GWENGAD"

Une nouvelle association vient de se créer : GLAD GWENGAD. L'association a pour objectif d'assurer **l'étude, la protection, la restauration et la mise en valeur de tous les éléments du patrimoine représentant un intérêt d'ordre historique, archéologique, naturel, immatériel ou plus largement culturel de la Commune** avec l'implication de la Commune.

Président : Régis FERNANDEZ
Trésorière : Isabelle LANCIEN
Secrétaire : David LE GOFF

Toute personne désireuse de rejoindre cette structure est la bienvenue. La cotisation annuelle est fixée à 10 €/an.

Dans le cadre des actions envisagées pour 2018, les membres de l'association sont à la **recherche de documents, photos...** concernant la **Chapelle Sainte Brigitte**. Cette démarche permettra à l'association d'étoffer le projet d'implantation d'un nouveau vitrail avec l'accord de la Commune et par la même occasion d'associer la population à la mise en valeur de l'édifice. De plus amples informations seront communiquées dans les semaines à venir.

L'association recherche des documents sur **l'ancien lavoir** de Guengat et des **photos** de la **statue de Saint Divy** (avant sa disparition en 1988).

Afin de pouvoir assurer un fil conducteur avec les Guengatais, un compte Facebook va être créé prochainement.
Dans l'immédiat, GLAD GWENGAD reste à votre écoute :
patrimoine.guengat@gmail.com



INFORMATIONS PAROISSIALES

Vendredi 15 décembre : Messe à la maison de retraite de Plogonnec à 14h45

Dimanche 24 décembre : Veillée de Noël à 18h30 à Guengat

Lundi 25 décembre : Messe du jour de Noël à 10h30 à Gourlizon





ÉCOLE DE GUENGAT VENTE DE BOURRICHES D'HUÎTRES ET RÉCUPÉRATION DE FERRAILLE

Pour aider au financement de leur classe de neige, les élèves de CM de l'école de Guengat proposent une vente de bourriches d'huîtres pour vos tables de fêtes de Noël.



Bourriche de 2 kg d'huîtres N°3 soit 2 douzaines
provenance : Logonna Daoulas
Prix de la bourriche : 17 €

**Livraison sur le parking de l'école :
vendredi 22 décembre de 16h à 18h30**

Pour passer vos commandes, il suffit d'appeler au 02 98 91 06 22 et laisser votre message ou déposer sous enveloppe dans la boîte aux lettres de l'école votre commande ainsi que votre règlement, par chèque libellé à l'ordre de l'APEL.

Date limite pour les commandes : vendredi 15 décembre.

Récupération de ferraille

Les enfants de la classe de CM et leurs parents proposent de récupérer de la ferraille (lave-linge, ballon d'eau chaude, machines agricoles...).

Contactez Sophie Lauden au 06 80 53 21 83



CLUB DE L'AMITIÉ

La date de l'Assemblée Générale du club de l'amitié a été fixée au **dimanche 21 janvier 2018**.

Elle se déroulera au restaurant municipal de Guengat à 11h30 et sera suivie d'un repas au restaurant « Le relais du Névet » à Plogonnec.

L'inscription au repas est obligatoire et devra parvenir aux responsables du Club pour le 11 janvier. La même date est retenue pour recevoir les candidatures au conseil d'administration.

Contacts : René Le Gall 02 98 55 64 84 - Annick Jouin 02 98 91 05 81



SORTIE DE NOËL INTERCOMMUNALE A BREST

L'Ulamir organise une sortie de Noël intercommunale le **samedi 16 décembre** de 8h30 à 19h30 : journée en famille

Programme : RDV à 8h30 sur le parking de l'intermarché à Plonéis, visite du musée de la Marine à Brest avec l'exposition "Razzle Dazzle, l'art contre attaque", pique-nique, après-midi à la patinoire suivi du marché de Noël. Prévoir un pique-nique et des gants, transport en car.

Nombre de places limitées, inscriptions au **02 98 91 14 21** ou **cindy@ulamir-ebg.org** (tarifs : 12 €, 1 place parent achetée = 1 place enfant ou adolescent gratuite)





ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Vacances de Noël

L'accueil de loisirs sera **ouvert du mardi 2 janvier au 5 janvier**.
Pour la première semaine des vacances, l'accueil se fera à l'accueil de Loisirs de Pluguffan.
Inscriptions auprès de l'Accueil de Loisirs de Guengat ou sur le site internet de l'Ulamir (www.ulamir-ebg.org).



Retour sur les vacances de la Toussaint

Environ 100 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs...
Au programme : Les défis des "Toqués d'Halloween", des ateliers pâtisserie en équipe que les enfants et parents ont pu déguster en fin de journée (gâteau araignée, tarte citrouille, gâteau à la carotte...), plusieurs sorties nature-découverte (parc animalier de Peumerit, bois du Névet, ferme des Plomarch, visite de Concarneau et sa ville close).

Journée Halloween le mardi 31 octobre pour les 52 enfants présents, déguisés ou pas, tout ce petit monde s'est promené dans le bourg de Guengat avec au final peu de sort jeté car ils ont récolté pas moins de 15 kg de confiserie.

Renseignements au Pôle Enfance au **02 98 91 16 62** ou par mail : alshguengat@ulamir-ebg.org

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

(R.A.M.)

P.M.I.

Mercredi 13 décembre :
Permanence de la puéricultrice de la P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) au Pôle Enfance de 9h à 12h.

Prendre contact au préalable en appelant le secrétariat au **02 98 76 62 72**.

Activités pour les enfants et les assistantes maternelles (séances à 9h30 et à 10h30)

- **vendredi 8 décembre** : atelier de jeux libres
- **vendredi 22 décembre** : ateliers sur le thème de Noël

Spectacle de Noël à la salle de l'Arpège à Plogonnec, inscriptions obligatoires : **jeudi 14 et vendredi 15 décembre**

Possibilités d'accueils sur RDV pour les parents employeurs ou futurs employeurs d'assistantes maternelles ainsi que pour les assistantes maternelles à la CAF de Quimper durant le mois de décembre.

Pour **prendre RDV et pour tous renseignements** Contacter Yvonne BEUZE ou Yannick COLLOCH :
Tél : 02 98 98 38 42 ou ram-4ppl.caffinistere@caf.cnafmail.fr



ÉCHAPPÉE BELLE

Samedi 9 décembre :
Echappée belle de **10h à 12h** au Pôle Enfance, rue du Stade, pour les familles d'enfants de moins de 3 ans.



TROC ET PUCES DES LAPINS FOOTBALL

Les Lapins Football ont organisé avec succès leur traditionnel "Troc et Puces" le **samedi 11 novembre** de 9h à 18h à la salle des sports. Les organisateurs remercient l'ensemble des bénévoles.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le dimanche 12 novembre, un hommage a été rendu à tous les hommes ayant vécu 4 années de long calvaire sous la mitraille et une pluie d'obus de 1914 à 1918 ; un conflit qui restera l'un des plus meurtrier de l'histoire. Les noms de ces morts et disparus sont gravés dans le marbre de notre monument aux morts. Une gerbe de fleurs a été déposée par le Maire en mémoire des victimes civiles et militaires de toutes les guerres. Afin d'associer nos jeunes à cette commémoration qui a marqué notre histoire, des textes et des poèmes ont été lus par des jeunes Guengatais.



REMISE DES PRIX DES JARDINS FLEURIS

Le samedi 18 novembre, la municipalité a convié les 10 participants au concours communal des maisons et jardins fleuris (passage du jury en mai 2017). La Commune remercie vivement les participants ainsi que tous les Guengatais pour leur participation au fleurissement de la commune et espère que d'autres candidats viendront les rejoindre l'an prochain.





SERVICE DE GARDE INFIRMIER - DÉCEMBRE 2017

Cabinet du bourg (Corinne et Catherine)
07 63 92 18 68

Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07

Médecins : le **15** ou le **112** (depuis un téléphone mobile)
Docteur BICHAT : 02 98 65 24 51

Pharmacie 3237
Ambulances du Nevet : 02 98 91 85 20

INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone, lourdes de conséquences sur la santé.

Il provient essentiellement du **mauvais fonctionnement** d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est à dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Il est très difficile à détecter car il est **inodore, invisible et non irritant**. Il provoque des maux de tête, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire.

Quels sont les gestes de prévention :

- faire systématiquement intervenir un **professionnel qualité** pour contrôler vos installations (chaudières, chauffe-eau, poêles, cheminées, ...),
- veiller à une **bonne ventilation** du logement pendant la période de chauffage
- **l'aérer** tous les jours et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air,
- veiller à une **utilisation appropriée** des appareils à combustion,
- ne jamais poser de groupe électrogène dans un lieu fermé et s'assurer de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout appareil avant sa mise en service.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

- aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- arrêter si possible les appareils à combustion
- évacuer au plus vite les locaux et bâtiments
- appeler les secours
- ne pas réintégrer les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.



CONCERT A LOCRONAN

Dimanche 10 décembre : l'Eglise Saint Ronan de Locronan accueillera un concert dans le cadre de "Novembre à chœur". Cette rencontre musicale est organisée autour d'un échange entre les formations "Kanerien Bro Lokorn" de Locronan et "Kan an Nevet" de Plogonnec.

Chacune d'elles présentera son répertoire. La première sous la baguette de Martine Le Samedy, son chef de chœur et l'autre sous celle de Henri Direr.

Le répertoire est varié et les 2 choeurs s'associeront pour le chant final.

Entrée libre.



Directeur de la publication : Yves LE GUELAFF

Rédaction, Conception et Réalisation : Commission communication et Morgane HENAFF

Crédits photos : ALSH et Commission communication

Impression : ESAT de Ty Varlen 29710 LANDUDEC

